

Nestorwatt, la nouvelle filiale du Groupe Trecobat qui traque les économies d'énergie en maison individuelle

Lannilis, le 21 décembre 2023 – Alors que le solaire se développe pour produire de l'électricité à moindre coût, le Groupe Trecobat, constructeur de référence en maisons individuelles bas carbone, lance sa filiale Nestorwatt, spécialisée dans l'installation de panneaux photovoltaïques sur toit plat. Nestorwatt s'adresse à tous les propriétaires de maisons ou d'extensions en toit plat, qu'elles soient Trecobat ou non, et garantie une réelle rentabilité économique par l'autoconsommation et la vente du surplus d'énergie produite. Déployée dans les quatre départements bretons et en Loire-Atlantique, cette activité naissante compte déjà une quarantaine d'installations en commande pour début 2024.

Jusqu'à 50 % d'économie sur la facture d'énergie du foyer

Ciblant exclusivement des maisons dotées d'un toit plat, Nestorwatt préconise la pose de 6 à 12 panneaux photovoltaïques en fonction de la surface disponible, comprise entre 18 et 35 m². Le coût moyen d'un chantier Nestorwatt est de l'ordre de 10 000 €, auquel est soustrait la prime d'État à l'autoconsommation, soit en moyenne 1 500 € selon la puissance de l'installation. En cas d'emprunt bancaire, Nestorwatt s'assure que le montant mensuel des économies d'énergie est au moins équivalent à celui des remboursements mensuels du crédit.

Concrètement, comment ça fonctionne ? Les panneaux photovoltaïques captent les rayons du soleil pour produire localement de l'électricité. Une partie est utilisée par le foyer en autoconsommation, permettant de réduire le coût de la facture. L'autre partie, non consommée sur place, est vendue dans le cadre d'un contrat d'Obligation d'Achat (OA), avec des conditions tarifaires définies en amont. Dès lors, le client augmente la rentabilité de son investissement pour réaliser jusqu'à 50 % d'économies sur sa facture d'électricité¹.

Nestorwatt, entreprise d'expertises intégrées pour un projet clé-en-main

L'originalité de Nestorwatt sur le marché du photovoltaïque réside dans son modèle économique qui intègre l'ensemble des expertises nécessaires à la réalisation de A à Z d'un projet personnalisé :

- 1- L'étude de faisabilité gratuite et complète pour vérifier la viabilité du projet**, réalisée en 3 jours maximum par les équipes du Groupe Trecobat, quand la moyenne des opérateurs en énergie / fournisseurs en électricité est d'environ un mois de délai.
- 2- La pose par des couvreurs-étancheurs salariés du Groupe Trecobat**, garants de la performance et de la rapidité du chantier. Les poseurs ont suivi une formation dédiée et ont obtenu la reconnaissance QUALIPV, label de référence et gage de qualité qui permet en outre de bénéficier d'une TVA réduite à 10 %.
- 3- Les démarches administratives**, depuis le dépôt du permis de construire ou déclaration de travaux à la mairie, la demande de raccordement au réseau électrique, la fourniture de pièces complémentaires lors de l'instruction du dossier, la constitution du dossier Obligation d'Achat auprès d'EDF.



À propos du Groupe Trecobat

Fondé en 1972 à Lannilis (29), le Groupe Trecobat est le 1er constructeur de maisons individuelles breton et se place parmi les 5 constructeurs leaders sur le marché national. En 50 ans, il a réalisé 22 500 maisons en France et étendu avec succès ses activités au domaine de l'Habitat au sens large : extension, rénovation, construction tertiaire et collective, promotion et aménagement.

Le Groupe Trecobat emploie 520 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires consolidé de 166 M€ sur l'exercice 2021-2022.

¹ Une réduction de 50 % du coût total de la facture énergétique est estimée pour la consommation normale d'une maison Trecobat de 100 m² avec l'installation de 6 panneaux photovoltaïques de 2,4 kWc et un climat breton tempéré, dans le cadre d'un contrat de vente de surplus d'électricité réalisé auprès de EDF OA.